



Unité pastorale MARIE PORTE DU CIEL
Cuesmes - Flénu - Jemappes
(www.porteduciel.be)



[contact@porteduciel.be]

Bulletin d'information - Année 2026 - N° 1030

Éd. resp. : abbé R. NZUZI MENGI, rue de l'Étang Derbaix 23 7033 CUESMES. 065/33.56.47

Tout don est le bienvenu sur le compte de l'Unité pastorale BE28 0682 5182 1020



Associés dans la joie

Cette parabole succède à celle des vignerons homicides où il est question d'un propriétaire terrien qui vient réclamer le fruit de sa vigne à ses intendants. Dans les deux cas, Jésus dénonce une opposition pouvant aller jusqu'à la violence homicide. Ces deux paraboles jettent cependant des éclairages différents sur les formes que peuvent prendre nos résistances. Dans l'évangile de ce dimanche, il ne s'agit pas d'entretenir une vigne plantée par un autre puis de refuser de rendre ce qui est dû à son propriétaire, mais seulement de refuser d'être présent de corps ou de cœur à une fête. S'associer aux joies d'une noce, c'est peu demander, non ? Il se trouve pourtant des personnes pour décliner l'invitation, et d'autres pour opposer une résistance passive aux festivités et même refuser de parler à celui qui les a invités.

En concluant son récit sur ces mots « il y a beaucoup d'appelés et peu d'élus » Jésus donne la clef de son message : le secret de l'élection ne repose pas tant dans l'appel (les bons comme les mauvais peuvent être appelés) mais dans la qualité de notre réponse. Répondre présent à l'invitation du Seigneur ne suffit pas, il nous est demandé de « revêtir le vêtement de noce » c'est-à-dire de nous associer à la joie de Dieu. Mais plus encore, d'oser la relation avec lui, de sortir du silence face à lui. C'est à un dialogue confiant auquel nous sommes conviés par celui qui s'adresse à nous en disant « mon ami ».

Comment puis-je m'associer pleinement à la joie que le Seigneur veut partager avec moi ?

Aujourd'hui, quelle forme prennent mes refus de Dieu ?

Marie-Caroline Bustarret, théologienne

L'offrande de ce dimanche
11 octobre est destinée aux frais du
culte et à l'entretien de l'église.

L'offrande du dimanche 18 octobre
est destinée à la Mission universelle.

24 octobre - Formation liturgique

« Chanter c'est prier deux fois » nous dit saint Augustin.

Le chant et les chorales ont donc une mission nécessaire, voire essentielle, dans nos messes et temps de prière.

Pour redécouvrir cette dimension importante de nos célébrations, nous sommes invités à nous retrouver le **samedi 24 octobre de 15 h à 16 h 30** à l'église de Cuesmes.



Octobre : mois de la mission

Au cours de ce mois, **Missio** appelle à placer la foi chrétienne, la vie et le partage au centre et à les rendre concrets dans

notre communauté locale.

Durant tout ce mois des ballotins de pralines seront en vente : **10 euros**.
Déjà, merci de votre générosité.



Passage à l'heure d'hiver : la nuit du 24 au 25 octobre

À 3 h du matin, il sera 2 h :
reculer les horloges d'une heure !



Souvenons-nous de...

- Louissette MONDRON (91 ans), veuve de André BELOT, à Jemappes le 5 octobre.

Vie de l'Église



Tous les deuxièmes samedis du mois à 17h00

Adoration eucharistique à l'église Saint Remy à Cuesmes

Jeudi, 20h00 groupe de prière église Sainte Barbe à Flénu

Jeudi, 17h-18h groupe de prière à Cuesmes.

Samedi, 17h30 chapelet à l'église Saint-Rémi de Cuesmes

« Pouvez-vous boire à la coupe que je vais boire ? »

Après la parabole des ouvriers de la 11^e heure (Mt 20, 1-16), l'évangile nous met face à une situation qui arrive assez souvent dans les diverses communautés chrétiennes. En effet, Jean et Jacques ont fait preuve de générosité en abandonnant leur maison et leurs filets de pêche pour suivre Jésus. Ils ont entendu le message du Seigneur annonçant un Royaume et offrant la vie éternelle, mais ils n'arrivent toujours pas à comprendre la dimension de ce que propose le Seigneur et c'est pour cela que leur mère demande quelque chose de bon mais qui reste au niveau des aspirations purement humaines : « ordonne qu'ils siègent, l'un à ta droite et l'autre à ta gauche, dans ton Royaume » (Mt 20, 21).

De la même manière, nous entendons et suivons le Seigneur, comme l'ont fait les premiers disciples, mais parfois nous n'arrivons pas à saisir l'exactitude de son message et nous nous laissons emporter par des intérêts personnels ou des ambitions à l'intérieur de l'Église. Nous oublions qu'en acceptant le Seigneur, nous devons nous donner à Lui entièrement et avec confiance, que nous ne pouvons pas penser à obtenir la gloire sans d'abord accepter la croix.

La réponse de Jésus met précisément l'accent sur cet aspect : pour faire partie de son Royaume, l'important c'est d'accepter de boire de la même « coupe » (cf. Mt 20, 22), c'est-à-dire, être prêts à donner nos vies pour l'amour de Dieu et nous consacrer au service de nos frères, avec la même attitude miséricordieuse que Jésus. Dans sa première homélie, le pape François soulignait que pour suivre le chemin de Jésus il faut porter sa croix, car « Quand nous marchons sans la Croix, quand nous édifions sans la Croix, quand nous confessons un Christ sans Croix, nous ne sommes pas des disciples du Seigneur. »

Suivre Jésus exige, par conséquent, une grande humilité de notre part. Depuis le baptême nous avons été appelés à être ses témoins afin de transformer le monde. Mais nous ne réussirons cette transformation que si nous pouvons être les serviteurs des autres, dans un esprit de grande générosité et de dévouement, mais toujours dans la joie de suivre le Seigneur et de faire ressentir sa présence.

M^{gr} Octavio RUIZ Arenas

***Besoin d'un
renseignement ?...
(messe, baptême, mariage...)***

Voir affiche dans le fond des églises

Sur rendez-vous :

☎ 0472/04.00.94 ou 0479/99.46.79

Secrétariat UP - up.cjf@yahoo.com

Célébrations à Jemappes

Lundi 12 octobre - saint Edwin
7h30 : messe aux intentions des paroissiens.

Mardi 13 octobre
7h30 : **messe chez les Sœurs.**

Mercredi 14 octobre - saint Calixte 1^{er}
7h30 : messe pour la famille
LEMOINE-LEMYÉ.

Jeudi 15 octobre - sainte Thérèse d'Avila
Adoration de 9h à 18h
à 12h, chapelet
à 17h30, Vêpres ; Réconciliation
18h : messe à des intentions particulières.

Vendredi 16 octobre - sainte Marguerite-Marie Alacoque
7h30 : messe d'action de grâce.

Samedi 17 octobre - saint Ignace d'Antioche
7h30 : messe aux intentions des paroissiens.

Dimanche 18 oct. - 29^e Ord. (St Luc)
11h : messe aux intentions des paroissiens.

Célébrations à Cuesmes

Lundi 12 octobre - saint Edwin
8h30 : messe pour la paix dans le monde.

Mardi 13 octobre
Adoration de 9h à 18h
à 17h30, Vêpres ; Réconciliation
18h : messe aux intentions des paroissiens.

Mercredi 14 octobre - saint Calixte 1^{er}
la messe est célébrée à Flénu.

Jeudi 15 octobre - sainte Thérèse d'Avila
8h30 : messe pour les vocations sacerdotales et religieuses.

Vendredi 16 octobre - sainte Marguerite-Marie Alacoque
8h30 : messe en l'honneur du Saint Esprit.

Samedi 17 octobre - saint Ignace d'Antioche
17h30 : Chapelet
18h : messe aux intentions des paroissiens.

Dimanche 18 oct. - 29^e Ord. (St Luc)
11h : messe aux intentions des paroissiens.

Célébrations à Flénu

Mercredi 14 octobre - saint Calixte 1^{er}
Adoration de 9h à 18h
à 17h30, Vêpres ; Réconciliation
18h : messe aux intentions des paroissiens.

Dimanche 18 octobre - 29^e Ord. (St Luc)
9h30 : messe aux intentions des paroissiens.

Si vous souhaitez faire célébrer une messe et que l'intention de messe soit imprimée sur le feuillet, merci de remettre à la sacristine votre intention de messe quinze jours avant la célébration de celle-ci. La contribution demandée est de 7 euros.